

Le 21 décembre 2007



Monsieur le Premier Ministre
57, rue de Varenne
75700 PARIS

CABINET DU MAIRE

Tél. : 03.21.46.62.94
Fax : 03.21.46.20.05
Mail : maire@mairie-calais.fr

Références à rappeler :

Objet : demande de réquisition en urgence d'un local d'accueil
pour les migrants

Monsieur le Premier Ministre,

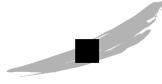
Vous n'êtes pas sans savoir les énormes difficultés auxquelles la Ville de Calais est confrontée suite à la présence quotidienne depuis plusieurs années maintenant de centaines de migrants venus de différents horizons et dont l'unique objectif est de se rendre en Angleterre dans l'espoir d'y trouver un utopique Eldorado.

Vous n'êtes pas sans savoir non plus, Monsieur le Premier Ministre, les souffrances physiques et morales endurées par ces pauvres populations depuis notamment l'apparition des grands froids sur nos départements du Nord-Pas-de-Calais.

Chaque nuit, alors que des températures bien en dessous du degré zéro sévissent sur le littoral, des centaines et des centaines de personnes, en majorité de jeunes hommes mais aussi des femmes et des enfants, sont à la rue et tentent, tant bien que mal, de survivre à ces conditions inhumaines.

Devant cette situation à risque, devant l'urgence qu'il y a à ne pas abandonner ces migrants à leur triste et inacceptable sort, j'ai personnellement interpellé le mardi 18 décembre dernier, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais et Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Calais, afin que les autorités de l'Etat prennent les dispositions nécessaires à la réquisition d'un bâtiment désaffecté, doté de chauffage et de sanitaires appartenant aux Services Maritimes de Boulogne et Calais, situé sur la zone portuaire, et qui, autrefois servait de centre d'embauche des dockers.

Prétextant, à tort, que le service d'urgence du « 115 » était en mesure d'assurer à lui seul la gestion et l'hébergement d'urgence des « sans abri » qui sont plus de 400 à Calais selon les estimations, Monsieur le Préfet n'a pas jugé utile de donner suite à mon intervention, ni même de répondre à ma demande.



Devant ce silence incompréhensible et cette fin de non-recevoir des autorités préfectorales, alors qu'un froid intense régnait sur Calais hier, jeudi soir, les responsables des associations caritatives qui oeuvrent bénévolement pour aider les migrants, ont décidé d'ouvrir les portes d'une salle paroissiale pour offrir un toit à ces malheureux.

Ce local a accueilli ainsi 240 personnes cette nuit. Non équipée de lavabos, ni même de toilettes, cette salle paroissiale est, ce matin, dans un état sanitaire épouvantable et, une fois encore doit être nettoyée et désinfectée par les équipes de bénévoles confrontées à une inévitable propagation de gastro-entérite parmi les migrants.

Monsieur le Premier Ministre. Cette situation dramatique ne peut plus durer, ni pour les migrants, ni pour les bénévoles, ni pour l'ensemble de mes administrés.

La Ville de Calais se trouve dans une situation de détresse humanitaire intolérable.

Aussi je vous demande instamment, Monsieur le Premier Ministre, de nous aider en exigeant de toute urgence, **dès aujourd'hui et pour la nuit prochaine**, la réquisition du local du BCMO (Bureau Central de la Main d'Oeuvre) comme cela vous l'a été également demandé par Messieurs les Députés du Pas-de-Calais Jack Lang et Gilles Cocquempot cette semaine.

Faute de réaction de votre part invoquant la notion d'extrême nécessité et de danger pour autrui, je me verrais contraint de prendre les mesures appropriées pour offrir un toit provisoire aux migrants qui n'en finissent pas de déferler sur Calais mais aussi pour éviter la perte de vies humaines.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma considération respectueuse.



Jacky Hénin
Maire de Calais
Député au Parlement européen